

SAISON 2025-2026



ARTS MARTIAUX
VIETNAMIENS
FFK

CHARTRE FONDATRICE

RAISON D'ÊTRE ET ENGAGEMENTS

ffkarate.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE **KARATÉ**

CHARTRE FONDATRICE

Raison d'être et engagements



« Unir nos forces, nous nourrir de nos différences, développer ensemble la pratique des arts martiaux vietnamiens en France. »

Préambule

Les arts martiaux vietnamiens constituent l'un des trésors les plus riches et les plus méconnus du patrimoine martial mondial. Nés d'une histoire millénaire marquée par les invasions, les résistances et les échanges culturels, ils portent en eux une diversité exceptionnelle de styles, d'écoles et de philosophies qui n'a que peu d'équivalents dans le monde des arts martiaux.

Présents en France depuis les années 1950, portés par les vagues migratoires successives et par la passion de maîtres fondateurs, ces arts martiaux se sont implantés durablement sur le territoire. Ils réunissent aujourd'hui de nombreux pratiquants à travers des centaines de clubs, animés par une vingtaine de styles différents.

Cette implantation est le fruit d'une histoire séculaire commune, structurée en trois phases clés : l'arrivée au XIXe siècle des premiers diplomates et étudiants de l'élite vietnamienne ; l'effort de guerre de 1914-1918 et 1939-1945, durant lequel des dizaines de milliers d'Indochinois vinrent en France et où apparurent les premières pratiques martiales informelles sur le sol français ; et enfin, après 1945 et 1975, l'exode provoqué par les conflits successifs, qui amena de jeunes experts fondateurs de nos écoles actuelles.

Pourtant, cette richesse est aussi une fragilité. La multiplicité des écoles, la diversité des approches pédagogiques et l'attachement légitime de chacun à ses traditions ont parfois conduit à un éparpillement des énergies. Face à l'évolution du paysage sportif français et à l'essor des sports de combat modernes, il est devenu nécessaire de fédérer nos forces sans uniformiser nos identités.

C'est dans cet esprit que la Commission Nationale des Arts Martiaux Vietnamiens, au sein de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, établit la présente charte. Elle constitue le socle commun de nos engagements, le témoignage de notre volonté d'agir ensemble et la boussole qui guidera nos travaux.

La présente charte s'inscrit pleinement dans le cadre des statuts, règlements et valeurs de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

CHARTRE FONDATRICE

I. Notre héritage : la richesse des arts martiaux vietnamiens

Un ancrage historique en France

L'organisation des arts martiaux vietnamiens en France suit de près l'évolution des structures fédérales françaises. Dès les années 1950, l'enseignement public débute. Le 15 novembre 1973, une première fédération dédiée aux arts martiaux vietnamiens est officiellement créée sous l'appellation Fédération Française d'Arts Martiaux Vietnamiens et Chinois Viet Vo Dao - Kung Fu. Elle évolue pour regrouper six écoles fondatrices. Depuis lors, les AMV maintiennent une présence constante et dynamique au sein de la fédération. Le terme « Arts Martiaux Vietnamiens » a été institué par le ministère de la Jeunesse et des Sports afin de regrouper sous une appellation commune l'ensemble des disciplines martiales d'origine vietnamienne pratiquées en France.

Une mosaïque de styles et d'écoles

Les arts martiaux vietnamiens ne forment pas une discipline unique mais un véritable écosystème martial, nourri par des siècles d'histoire et de transmission. Deux grands courants structurent cette diversité :

Les arts martiaux traditionnels vietnamiens rassemblent une multitude d'écoles enracinées dans les terroirs et les lignages familiaux du Vietnam. Chaque école porte une identité technique et culturelle propre, forgée par des générations de maîtres, témoignant de la profondeur de cet héritage.

D'autres courants incarnent une démarche de synthèse et de codification, visant à réunir les meilleures techniques des différentes écoles en des systèmes structurés. Certains de ces courants sont aujourd'hui pratiqués dans le monde entier et constituent des piliers de la présence des arts martiaux vietnamiens à l'international.

D'autres courants enrichissent encore ce panorama en apportant leurs propres synthèses techniques et philosophiques.

La Commission Nationale AMV reconnaît et valorise chacun de ces courants. Leur diversité n'est pas un obstacle à surmonter mais une richesse à cultiver.

CHARTRE FONDATRICE

Une diversité de pratiques pour tous les publics

Au-delà de la pluralité des écoles, les arts martiaux vietnamiens se distinguent par l'éventail remarquable de leurs pratiques. Cette diversité permet de répondre aux attentes d'un public varié, du jeune enfant au senior, du débutant au compétiteur de haut niveau :

- L'art martial traditionnel : transmission des formes (Quyên), travail des positions, des enchaînements codifiés et de la gestuelle ancestrale, porteur de l'identité culturelle de chaque école.
- Les compétitions techniques : Quyên individuels, Quyên synchronisés, enchaînements avec armes — autant de disciplines qui valorisent la précision, l'esthétique du geste et la maîtrise technique.
- Les assauts et le combat : du combat souple (assauts contrôlés) au Vo Tu Do (combat libre), ces pratiques développent l'engagement, la stratégie et la combativité dans un cadre sécurisé.
- Les pratiques internes : exercices de respiration, méditation, Qi Gong vietnamien, travail énergétique — des disciplines orientées vers le bien-être, la santé et l'équilibre intérieur, particulièrement adaptées aux seniors.
- Le maniement des armes : bâton, sabre, hallebarde, éventail, double couteaux... un patrimoine technique exceptionnel qui fait la spécificité des arts martiaux vietnamiens.
- La self-défense : techniques d'autodéfense adaptées aux situations réelles, répondant à une demande croissante du grand public et des institutions.

Cette polyvalence est l'une de nos plus grandes forces. Elle permet à chaque pratiquant de trouver sa voie, à chaque âge de la vie, et fait des arts martiaux vietnamiens une discipline résolument tournée vers l'humain.



CHARTRE FONDATRICE

II. Notre raison d'être

La Commission Nationale des Arts Martiaux Vietnamiens existe pour accomplir une mission fondamentale : unir les écoles, les styles et les pratiquants d'arts martiaux vietnamiens en France au sein d'un projet commun, dans le respect de l'identité de chacun.

Fédérer sans uniformiser. Structurer sans contraindre. Grandir ensemble sans effacer nos différences.

Cette raison d'être se décline en cinq missions essentielles :

Article 1 — Préserver et transmettre notre patrimoine

Les arts martiaux vietnamiens sont un héritage vivant. Notre première mission est de garantir la transmission fidèle des techniques, des formes et des valeurs qui fondent chaque école, tout en les adaptant aux réalités de la pratique contemporaine. La richesse de notre patrimoine — des Quyen ancestraux aux techniques d'armes, des pratiques internes aux méthodes de combat — doit être préservée, documentée et valorisée pour les générations futures.

Article 2 — Unir nos forces au-delà des écoles

Chaque école d'arts martiaux vietnamiens possède ses spécificités, son histoire et sa légitimité propre. La Commission ne vise ni à les fusionner, ni à les hiérarchiser. Elle crée un espace de dialogue et de collaboration où chacun apporte sa pierre à l'édifice commun. Les compétitions nationales, les stages inter-écoles, les formations d'arbitres et de gradés constituent autant de ponts entre nos différentes traditions.

La Commission encourage le dépassement des logiques de cloisonnement entre écoles. L'unité de pratique dans le cadre fédéral doit primer, sans effacer la spécificité des styles. La valeur des différents courants doit s'exprimer par les résultats et la participation aux activités fédérales.

Article 3 — Développer la pratique pour tous

Notre ambition est de faire des arts martiaux vietnamiens une pratique accessible au plus grand nombre. Du jeune enfant qui découvre le mouvement au senior qui cultive sa santé, du débutant curieux au compétiteur d'élite, notre offre de pratique doit être assez riche et structurée pour accueillir chacun. L'objectif de faire croître notre communauté traduit cette volonté de développement maîtrisé.

CHARTRE FONDATRICE

La compétition, en Combat comme en Quyen, constitue un levier de développement important. Elle coexiste avec les pratiques traditionnelles et non compétitives propres à certains courants, dans le respect de leur identité. Un règlement commun permet d'organiser les rencontres sportives tout en préservant la diversité des approches.

Article 4 — Structurer l'excellence sportive et pédagogique

L'excellence passe par la rigueur de la formation et la structuration des parcours. La Commission s'engage à accompagner les enseignants vers les diplômes fédéraux (DAF, DIF) et professionnels (TFP, DEJEPS, DESJEPS), à créer un pôle d'arbitres performants et pérennes, à mettre en place des détections décentralisées sur quatre zones pour constituer une Équipe de France d'élite, et à dynamiser la participation des jeunes pour détecter les talents de demain. La qualité de nos formations est le garant de la crédibilité de nos disciplines.

Article 5 — Rayonner et faire connaître nos disciplines

Les arts martiaux vietnamiens méritent une visibilité à la hauteur de leur richesse. Par la communication, les événements culturels, les démonstrations et la présence numérique, la Commission œuvre au rayonnement de nos disciplines auprès du grand public, des institutions sportives et de la communauté internationale des arts martiaux.



CHARTRE FONDATRICE

III. Nos valeurs

Les valeurs suivantes fondent notre action collective et guident le comportement de chaque membre engagé dans les travaux de la Commission :

Respect

Respect des maîtres, des élèves, des écoles et de leurs traditions. Le respect est la première vertu du pratiquant d'arts martiaux et le fondement de notre travail commun.

Humilité

Reconnaître que chaque école détient une part de vérité et que nul ne possède à lui seul la totalité du savoir martial vietnamien. L'humilité est la condition du dialogue.

Solidarité

Agir ensemble pour le bien commun, partager les ressources et les compétences, soutenir les clubs et les écoles dans leur développement, en particulier les plus fragiles.

Excellence

Viser la qualité dans la pratique, l'enseignement, la formation et l'organisation. L'excellence n'est pas l'élitisme : elle est l'exigence que chacun se donne pour progresser.

Ouverture

Accueillir la diversité des styles, des publics et des approches. S'ouvrir aux échanges avec les autres disciplines martiales et sportives. Promouvoir l'innovation tout en respectant la tradition.

Intégrité

Agir avec honnêteté, transparence et équité dans toutes les décisions. Les travaux de la Commission sont conduits dans l'intérêt général des arts martiaux vietnamiens, au-delà des intérêts particuliers.



CHARTRE FONDATRICE

IV. Nos engagements

Tout membre, école ou structure qui s'associe aux travaux de la Commission Nationale des Arts Martiaux Vietnamiens s'engage à :

Envers les écoles et les styles

- Reconnaître la légitimité et la valeur de chaque école d'arts martiaux vietnamiens.
- Ne jamais dénigrer ni chercher à absorber une école au profit d'une autre.
- Participer aux échanges inter-écoles dans un esprit de découverte et d'enrichissement mutuel.

Envers les pratiquants

- Garantir un enseignement de qualité, sécurisé et adapté aux différents publics.
- Favoriser l'accès à la compétition, aux stages et aux événements pour tous les licenciés, quels que soient leur école et leur niveau.
- Respecter l'intégrité physique et morale de chaque pratiquant.

Envers la Commission et ses travaux

- Contribuer activement aux groupes de travail (Compétition, Activités, Coordination, Communication, Grades) selon ses compétences et sa disponibilité.
- Respecter les décisions prises démocratiquement en commission, même en cas de désaccord.
- Rendre compte de l'avancement des travaux avec régularité et transparence.
- Privilégier l'intérêt collectif des arts martiaux vietnamiens en France sur les intérêts particuliers.
- Les échanges internes sont traités avec discrétion, dans le respect des règles de fonctionnement fédérales et des obligations de transparence.

Envers le développement de la discipline

- Participer activement au rayonnement des arts martiaux vietnamiens auprès du grand public et des institutions.
- Soutenir l'objectif commun de croissance et de structuration à l'horizon 2030.
- Promouvoir les arts martiaux vietnamiens dans leur globalité et leur diversité, au-delà de sa propre école.

CHARTRE FONDATRICE

Envers le rôle de la Commission

- Reconnaître que la Commission des AMV agit par délégation de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées et contribue à la structuration et au développement des arts martiaux vietnamiens dans le cadre du projet fédéral. Elle n'est ni une sous-confédération, ni un lieu de règlement de litiges internes.
- Faire de la Commission un organe de concertation et de proposition au service des clubs et des pratiquants, dans le respect des orientations fédérales.

Envers la transparence financière

- Veiller à ce que le budget alloué soit strictement fléché vers les projets fédéraux de la Commission.
- Proposer des orientations d'attribution des moyens en fonction de critères de représentativité (nombre de clubs et de licenciés) et de l'intérêt des projets pour le développement des AMV, dans le respect des règles et validations fédérales.
- Valoriser en priorité les initiatives qui font rayonner la discipline globalement.



CHARTRE FONDATRICE

V. Notre vision

Nous portons la vision d'arts martiaux vietnamiens reconnus en France comme une famille de disciplines à part entière : modernes par leur structure, rigoureuses par leur formation, et fidèles à leurs racines par leur pratique.

Notre ambition est de faire passer les arts martiaux vietnamiens d'une constellation d'écoles à une force fédérale unie, performante et reconnue à sa juste valeur. En unissant nos écoles autour de compétitions communes, de formations partagées, d'événements fédérateurs et d'une communication ambitieuse, nous pouvons faire des arts martiaux vietnamiens une discipline de référence au sein du paysage sportif français.

Le chemin est exigeant. Il demande de la patience, de l'écoute et de la générosité. Mais il est à la mesure de la richesse de notre héritage et de la passion qui anime nos pratiquants.

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »

LA COMMISSION NATIONALE AMV

- Mr Farid BELKESSA, Président
- Mr André DESAULT
- Mr Jean-François DOUAY
- Mr Thomas HUTIN
- Mr Edouard TABET
- Mr Christophe TRAN VAN BA



**ARTS MARTIAUX
VIETNAMIENS**
FFK

39, Rue Barbès 92120 MONTRouGE

ffkarate.fr